

A partir du 1^{er} mai :
Le ramassage des ordures
ménagères sera effectué le
MERCREDI matin.

L'écho municipal

RETOUR sur les dernières semaines

Présentation du projet des Ramées et de la Réforme Territoriale



- Une assemblée attentive a pris part à la présentation du projet d'aménagement du secteur des Ramées : terrain de boules, jeux d'enfants, aire multi sport, aire de pique-nique, parkings... pour la plus grande satisfaction des petits et des grands.
- Après avoir partagé un encas, Pascale Poblet a retracé les grandes lignes de la réforme territoriale. Quatre directions pour la Commune mais avec des contraintes et des inconnues...

Des questions à suivre et dont nous ne manquerons pas de vous faire « écho » !

Nettoyage de printemps

Samedi 9 avril, sous l'impulsion de Robert, des Philippes et du soleil, les équipes du « Nettoyage de Printemps » et « des sentiers 2011 » de Montaud ont retrouvé l'équipe de Veurey-Voroize pour partager le pot de l'amitié après une collecte très variée.



Des Montaudins partent rencontrer les Montaudois

Après un accueil chaleureux en mairie par les élus et associations de Montaud 34, les Montaudins ont pu goûter le vin de la cave vinicole, visiter le château de Montlaur et profiter du marché des Garrigues et de la bonne humeur de tous les habitants de ce



beau village de 900 habitants. Le voyage « retour » pour la fête du village est d'ores et déjà programmé pour les Montaudois. Plus d'infos au fil des échos et sur www.village-montaud.com.

Des rendez-vous à noter



Fête du vélo

Cette année elle aura lieu le **jeudi 27 mai**.

2^{ème} Fête de la musique

Elle nous réunira le **dimanche 19 juin de 16h à 19h**.

Venez nombreux musiciens et chanteurs de tous âges faire virevolter cette nouvelle édition ... Renseignements auprès de Lynda au 04.76.93.30.14.



Projet d'ouverture d'un café culturel par une équipe de Montaudins



« Cet hiver un souhait commun nous a réuni : faire revivre la place du village et retrouver la convivialité du temps de l'hôtel restaurant Boulloud. Ce printemps, Lucienne Boulloud est partie nous laissant une terre bien labourée pour y semer les graines d'un nouveau projet, créer un café culturel sur la place. Nous lui rendons hommage ainsi qu'à toute sa famille. »

Florence BRAMON, Muriel MAZZONE, Savino MAZZONE, Fanette VILLEMUS.

Une enquête téléphonique sera réalisée dans les prochains jours auprès d'un échantillon de la population.

Montaud Uobhu a un nouveau président. Un nouveau « Match » pour Nicolas MANAUD.

Cantine / garderie

Dernier délai pour vos demandes de cartes de cantine et/ou garderie le **lundi 16 mai 2011**, accompagnées d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. A déposer dans la boîte aux lettres « Cantine-Garderie ».

Avec le Sou des Ecoles



Nos artistes en herbe ont égayé le mur de la cour de l'école, en créant une immense **fresque** pour fêter le printemps !

Pendant 3 vendredis, avec l'aide d'une intervenante en arts plastiques, les légumes et les fleurs se sont mis à pousser, sous un beau ciel bleu, pour le plus grand plaisir d'une multitude d'insectes... A nous de nous mettre au potager maintenant... Mais après les Saints de Glace !...



Vente de croissants - Dimanche 29 mai.

Inscriptions auprès de Bernadette TOINET (04.76.93.66.78) ou de Véronique VAZ DE BARROS (Le Village) ou croissant@montaud.com.



L'ASCSM vous informe

Vendredi 27 mai à Voiron : La chorale de Montaud participe au concert à 20h30.

Mardi 31 mai à 14 h à la salle des fêtes

Conférence de Robbez-Masson Charles sur « La vie édifiante de Joseph Ravix de Lors, curé de Montaud de 1818 à 1852 : entre mythe familial et vérité historique ». Après-midi ouverte à tous, venez nombreux !

Voyage au Népal en 2012

La Formation Montagne du lycée Pierre Beghin (Moirans) organise une vente de brioches de 600g et pains d'épices au chocolat (5 €). Cette vente a pour objectif de financer un voyage au Népal en 2012 où sera gravi un sommet de plus de 5 000 m. Une vente de stylos à 2 € l'unité est également proposée.

Pour vos commandes ou plus d'informations, contactez Charlotte Courtois au 04.76.93.30.26 ou sur courtois.charlotte@gmail.com ou <http://www.surlestracesdepierrebeghin.fr>



Informations

Association Notre Dame des Sommets

Assemblée Générale **mercredi 18 mai** à 19h à la salle de la mairie.

A.C.C.A. – Chasse

Assemblée Générale **vendredi 20 mai** à 20h à la salle des fêtes.

Les Virades de l'Espoir

« Pour Vaincre la Mucoviscidose », les Virades auront lieu les 23 et 25 septembre. Prochaine réunion d'organisation **mardi 31 mai** à 20h30, salle de la mairie.

Informations AGEDEN

Des Conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Un service gratuit ouvert à tous. Contacts sur www.ageden.org. ou au 04.76.23.53.50 auprès de l'Espace Info>Energie. Plus d'informations en mairie.

Consultation de nourrissons

Dans les locaux de l'école maternelle de St Quentin/Isère, la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) propose une consultation les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h à 12h. Rendez-vous au 04.76.36.62.06.



Vous cherchez des informations ?

« Le chemin des Fermes », « Les Fermes Pédagogiques », « Accès des personnes handicapées physiques aux activités sportives et de pleine nature », les vacances d'été, les colonies...

N'hésitez pas à contacter la mairie, nous recevons régulièrement de nombreuses informations.



Informations préfectorales

Du 2 au 8 mai Campagne de l'œuvre nationale du Bleuets de France, avec quête tous les jours.

Du 14 au 21 mai Campagne nationale de la Croix Rouge française, avec quête tous les jours.

Du 16 au 29 mai Quinzaine de l'Ecole Publique, avec quête le 22 mai.

Du 23 au 29 mai Semaine nationale de la famille, avec quête le 29 mai.

Du 27 au 29 mai Journées de la Fondation pour la Recherche Médicale, avec quête les 27, 28 et 29 mai.

Du 30 mai au 5 juin Campagne nationale « enfants et santé », pas de quête.

Arrêté du 15/04/2011 – Autorisant les agents du Conservatoire des Espaces Naturels à pénétrer dans les propriétés privées en vue de la réalisation d'un inventaire des zones humides (arrêté à consulter en mairie).



Toutes ces informations et bien d'autres, sur : www.montaud.fr
Inscrivez-vous à la newsletter.

Rendez-vous Mai 2011

Du lundi 2 au samedi 7 inclus – Mairie – Bureaux fermés

Dimanche 8 à 11h – place du village
Commémoration Armistice 1945 suivi du pot du Souvenir

Mardi 10 de 9h30 à 11h30 - salle des fêtes
Relais d'Assistantes Maternelles – Temps collectif

Mardi 10 à 14h - salle des fêtes
Groupe des Aînés

Mercredi 18 à 19h - salle de la mairie
Association Notre Dame des Sommets – Assemblée Générale

Jeudi 19 à 20h30 - salle des fêtes
5^{ème} Réunion de préparation de la fête du village

Vendredi 20 à 20h - salle des fêtes
Association Communale de Chasse Agréée – Assemblée Générale

Mardi 24 à 14h - salle des fêtes
Groupe des Aînés

Vendredi 27 à 19h - salle de la mairie
4^{ème} Réunion de préparation du Montaud Trail

Vendredi 27 à 20h30 – Cathédrale de Voiron
Concert – Participation de la chorale de Montaud

Samedi 28 mai de 9h30 à 12h30 - salle des fêtes
ASCSM – Stage de relaxation

Samedi 28 mai
Mairie - Bureaux fermés

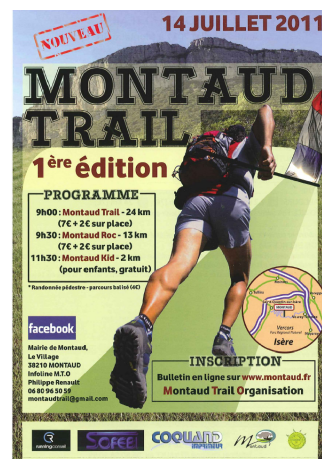
Dimanche 29 mai
Sou des Ecoles - Vente de croissants

Mardi 31 mai à 14h – salle des fêtes
ASCSM – Conférence

Mardi 31 mai à 20h30 – salle de la mairie
Virades de l'Espoir – Réunion d'organisation

Mercredi 15 juin
Passage au numérique à Montaud
Plus d'informations en mairie
et sur le prochain écho

Montaud T'Aime
Le stage de
danse du
mercredi 4 mai
est annulé
pour manque
d'inscrits.



4^e FORUM
DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
et de la création d'entreprises

le **Vendredi 13 mai 2011**
de 10h à 20h au Domaine de
la Brunerie (ex-CREPS) à
Voiron
Entrée libre et gratuite



Conseil municipal

Les dernières décisions – réunion du 05 avril 2011

Vote des taux des taxes d'impôt 2011

DECIDE d'appliquer une augmentation de 1,5 % sur les taux fixés par les services des Impôts.

Taxe d'habitation : 10,81 %

Taxe foncier bâti : 10,37 %

Taxe foncier non bâti : 32,09 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 17,11 %

Terrain des Ramées

Approbation du devis d'Épuration pour la tranche conditionnelle qui s'élève à 16 700 € HT.

Aire de stockage

Décide l'acquisition et le bornage du terrain, Confie ce travail au Cabinet Agate. Décide la rédaction d'un acte administratif et Nomme Alain BOUCAUT comme notaire.

Schéma d'assainissement

Suite aux différentes rencontres avec les services de la Direction Départementale des Territoires, Décide de lancer l'appel d'offres le 20 avril pour une remise des offres pour le 16 mai. Après l'ouverture des plis, l'audition des sociétés permettra de déterminer l'entreprise retenue.

Forêt communale

Coupe de bois Complément de 1 541 € sur la dernière coupe de bois vendue.

Entretien du périmètre Le devis s'élève à 1 033,23 €.

Coupe affouagère Les inscriptions sont terminées. La répartition sera effectuée selon les demandes enregistrées. Tarif : 35 € la stère.

Affectation des excédents 2010

Les excédents de fonctionnement 2010 sont affectés comme suit

Pour la Commune : 130 533,10 € à la section d'investissement.

Pour le Service des eaux : 49 693,64 € à la section de fonctionnement.

Vote des budgets primitifs 2011

Commune : Section de fonctionnement Dépenses et Recettes en équilibre avec 338 529€. Section d'investissement - Dépenses et Recettes en équilibre avec 751 870€.

Service des Eaux : Section de fonctionnement Dépenses et Recettes en équilibre avec 136 700€. Section d'investissement - Dépenses et Recettes en équilibre avec 138 779€.

Médecine professionnelle

Décide le renouvellement du contrat « Médecine Professionnelle » avec le Centre de Gestion.

Déneigement

Coût 2010/2011 = 4 379,83 € TTC pour 96 h. Le Conseil Général prend en charge l'équivalent de 39h effectuées sur la route départementale.

Réglementation Quelques rappels



Autorisation d'allumer des feux - Arrêté préfectoral du 13/07/1989. Il est défendu, toute l'année, à toutes les personnes autres que les propriétaires ou les ayants droit de ceux-ci, d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations. Pendant la période comprise **entre le 15/02 et le 30/04 inclus et celle du 15/07 au 30/09, ces dispositions sont applicables à tous propriétaires et à leurs ayants droit.**

Il est formellement interdit sur ce même périmètre, de jeter au sol des allumettes, bouts de cigares et cigarettes, culots de pipe, sans s'être assuré qu'ils sont complètement éteints. (PS : il est encore mieux de ne pas jeter au sol les allumettes, mégots...). L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ; il est interdit également de mettre le feu à tous dépôts d'ordures ménagères.

Aucun arrêté municipal n'interdisant, sur la Commune de Montaud, de brûler les déchets végétaux dans les propriétés privées, il est néanmoins impératif d'avertir préalablement le centre de secours de Tullins (Tél. 18). Même si les conditions imposées ont été respectées, toute personne ayant allumé du feu reste responsable des dommages matériels et corporels causés aux tiers.

En cas de risque exceptionnel d'incendie, le maire pourra interdire l'allumage de tout foyer, sur l'ensemble du territoire communal.

ATTENTION aux bruits !

L'arrêté préfectoral 97-5126 du 31/07/1997 stipule que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, raboteuse, scie, motoculteur, tronçonneuse ou perceuse ne sont autorisés que :

**les jours ouvrés de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Les aboiements des chiens, particulièrement au cours de la nuit, sont très difficiles à supporter. Merci de faire respecter le repos de chacun.